AGENDA 21 - COMMUNE DE CASES DE PENE

Programme d'action 2020 - 2026

Version adoptée par le conseil municipal du 01/09/2020

Axe stratégique	N° fiche action	Intitulé de l'action
PRESERVER LES RICHESSES NATURELLES ET LES DE PENE »		Objectif 1-1 - Gérer les déchets
	A1	Adopter le tri sélectif pour l'ensemble des services communaux
	A2	Mettre un composteur pour les dechets de la cantine scolaire
	A3	Communiquer sur les tri des déchets
	A4	Mettre en place un point de recuperation des dechets recyclable
		Objectif 1-2 - Economiser l'Energie
	A5	Tranferer l'arrosage du stade depuis le reseau d'eau potable vers le canal d'arrosage
	A6	Remplacer la porte metallique de la mairie par une porte mieux isolée
	A7	Aménager et rendre moins energivore les locaux communaux
		Objectif 1-3 - Améliorer l'impact visuel
	A8	Enfouir des lignes aériennes : électricité et telecom
	A9	Developper un programme de plantation d'arbres dans le village

Axe 1: « VALORISER, FAIRE VIVRE ET PATRIMONIAL	A10	Lutter contre la cabanisation
		Objectif 1-4 - Favoriser les conduites écoresponsables et sensibiliser à la protection de l'environnement
	A11	Mettre en place un Poulailler à l'école
	A12	Sensibiliser les scolaires au développement durable
	A13	Stériliser et identifier des chats errants du village
	A14	Développer des projets sur le thème du développement durable avec le jeune public (école et ASLH)
	A15	Diffuser aux habitants le calendrier des périodes de tailles
	A16	Créer un verger communal
	A17	Sensibiliser les particuliers à la pratique du jardinage zero-phyto
	A18	Elaborer et mettre en œuvre un plan de gestion de la zone naturelle de l'agly
		Objectif 2-1 - Contribuer à la santé des personnes
	A19	Signaler la potabilité des points d'eau
	A20	Développer une restauration bio et éco-responsable à la cantine scolaire
	A21	Mettre en place un service de transfert d'ordonnance par la mairie et reception des produits
		Objectif 2-2 - Créer des espaces d'échange
	A22	Mettre en place des réunions de quartier
	A23	Mettre en place un conseil des jeunes

A24	Faire valoir notre Agenda 21 à la Communauté Urbaine		
A25	Creer une aire de Covoiturage		
	Objectif 2-3 - Valorisation de la vie locale		
A26	Organiser la mise en place des Jardins familiaux		
A27	Reorganiser l'aire du Moulinas		
A28	Organiser la mise en place des Halles marchandes		
A29	Créer un festival de Developpement Durable		
	Objectif 2-4 - Favoriser l'Education physique		
A30	Créer un terrain d'activités de plein air		
A31	Créer la journée de la marche		
A32	Extension et amélioration des pistes cyclables		
A33	Créer la journée du vélo		
	Objectif 2-5 - Renforcer l'attractivité du territoire		
A34	Remise en etat de la Fontaine Ninet		
A35	Promouvoir l'histoire de Cases de Pene		
A36	Signaliser les chemins de randonnée		
	Objectif 2-6 - Préservation de l'environnement et des personnes		

AXE	A37	Restaurer les berges de rivières en génie végétal
	A38	Amenager une plage securisée
		Objectif 2-7 - Actions sociales
	A39	Pérenniser les actions sociales et la solidarité
	A40	Poursuivre l'effort en matière de construction de logements sociaux
		Objectif 2-8 - Aménagement du village
	A41	Ajouter du mobilier urbain dans le village
	A42	Fleurissement participatif du village
	A43	Réhabiliter la place de la république
	A44	Aménager des espaces dédiés aux rencontres
	A45	Organiser le stationnement pour concilier les usages
E DE		Objectif 3-1 - Faire de Cases de pene une Collectivité écoresponsable qui Optimise les ressources
ABLI	A46	Mettre en place une gestion plus économique des bâtiments communaux et de l'éclairage de la voirie
DUR	A47	Changer l'Eclairage public avec une technologie LED
ET TOURISME DURABLE DE	A48	Gerer l'Intensité lumineuse en fonction du passage et des Horaires
	A49	Equiper les particuliers de Récupérateurs d'eau
	A50	Equiper la commune de Récupérateurs d'eau

:«S'ENGAGER POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE] CASES DE PENE»	A51	Utiliser du Mobilier écoresponsable et recyclable pour les batiments communaux
	A52	Equiper les bâtiments public d'économiseur d'eau
		Objectif 3-2 - Communiquer sur le Developpement Durable
	A53	Communiquer sur l'économie d'énergie realisé par les panneaux photovoltaiques de l'ecole
	A54	Réduire la consommation d'énergie des services communaux d'un minimum de 10% pour la première année
LOPP	A55	Communiquer avec les habitants sur l'evolution des actions de l'agenda 21
ER POUR LE DEVEI		Objectif 3-3 - Valoriser le patrimoine de Cases de Pène
	A56	Restaurer et mettre en valeur le patrimoine bâti communal
	A57	Mettre en valeur les richesses archéologiques et historique
	A58	Faire decouvrir l'histoire de Cases de pene
GAG		Objectif 3-4 - Valoriser les ressources locales
AXE 3 : « S'EN	A60	Soutenir les producteurs, commerçants et artisans locaux
	A61	Organiser des rencontres avec des producteurs locaux
	A62	Valoriser les parcelles communales